

Communication n° 410
Annule et remplace la communication n° 383

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DES COMPETITIONS DE DANSE SUR GLACE SAISON 2026 - 2027

Championnat de France Elite, Master's et Championnat de France Juniors

	Officiels d'Arbitrage			Délégué Technique			Président CSNDG (ou son représentant)		
	Déplacement	Hébergement	Restauration	Déplacement	Hébergement	Restauration	Déplacement	Hébergement	Restauration
FFSG	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CSNDG									
CLUB									

* Les cadres Techniques d'Etat sont pris en charge par la D.T.N

Compétition Internationale (sous l'égide de la CSNDG)

	Officiels d'Arbitrage			Délégué Technique			Président CSNDG (ou son représentant)		
	Déplacement	Hébergement	Restauration	Déplacement	Hébergement	Restauration	Déplacement	Hébergement	Restauration
FFSG									
CSNDG	Dotation forfaitaire attribuée au club organisateur par la CSNDG : 2500 €						X		
CLUB	X	X	X	X	X	X		X	X

* Les cadres Techniques d'Etat sont pris en charge par la D.T.N

Compétitions Nationales (Coupe d'Automne, Championnat de France BMN & Coupe de France Couples - Championnat de France Solos – Coupe de France Solos D2)

	Officiels d'Arbitrage			Délégué Technique			Président CSNDG (ou son représentant)		
	Déplacement	Hébergement	Restauration	Déplacement	Hébergement	Restauration	Déplacement	Hébergement	Restauration
FFSG									
CSNDG	Dotation forfaitaire attribuée au club organisateur par la CSNDG : France Couples : si moins de 46 couples = 4000 €, de 46 à 50 couples = 3750 €, de 51 à 55 couples = 3500 €, de 56 à 60 couples = 3250 €, 61 couples ou plus = 3000 € Coupe d'Automne : si moins de 46 couples = 3000 €, de 46 à 50 couples = 2750 €, de 51 à 55 couples = 2500 €, de 56 à 60 couples = 2250 €, 61 couples ou plus = 2000 € Coupe de France Solos D2 : 1750 € Championnat de France Solos : 1750 €						X		
CLUB	X	X	X	X	X	X		X	X

* Les cadres Techniques d'Etat sont pris en charge par la D.T.N

Manches du Tournoi de France, du Tournoi Interrégional, Compétitions Adultes

	Officiels d'Arbitrage			Délégué Technique			Président CSNDG (ou son représentant)		
	Déplacement	Hébergement	Restauration	Déplacement	Hébergement	Restauration	Déplacement	Hébergement	Restauration
FFSG									
CSNDG							X	X	
CLUB	X	X	X	X	X	X			X

* Sont considérés comme Officiels d'Arbitrage : Juge-Arbitre - Juges - Spécialistes et Contrôleurs techniques - Data Video Replay Operator (DVRO) - Comptables

Fait à Paris, le 01 juillet 2026